

SAISON 2025-2026
ATTESTATION SUR L'HONNEUR
DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE
Vu la loi du 2 mars 2023.

Cochez les activités qui ne présentent
aucune contre-indication médicale à la pratique sportive :

☐ **ACTIVITÉS PHYSIQUES DOUCES**

Golf
Gymnastique
Gym Douce
Gym Douce Équilibre
Méditation Vipassana
Pétanque
Pilates
Qi-Gong
Stretching
Stretching Feldenkrais
Sophrologie
Taïjiquan
Tennis de Table
Yoga
Zumba Gold

☐ **ACTIVITÉS PHYSIQUES TONIQUES**

Abdos Fessiers
Boule Lyonnaise
Danse Country
Marche Nordique
Renforcement Musculaire
Renforcement Musculaire par EMS
Renforcement Musculaire-Stretching
Réveil Musculaire
Tennis
Toni-Stretch
Zumba Fitness

☐ **ACTIVITÉS AQUATIQUES**

Aquagym Douce et Tonique
Aquagym en Flottaison
Baptême de Plongée
Kayak de Mer
Longe Côte
Nage avec Palmes
Paddle
Snorkeling
Voile

ADHÉRENT

CIVILITÉ : ☐ Mme ☐ M.

NOM : _____

Prénom : _____

Mail : _____

SIGNATURE DE L'ADHÉRENT

Fait à : _____

Le : _____ / _____ / _____

Atteste sur l'honneur ne présenter aucune
contre-indication médicale et physique
à la pratique des activités sportives
sélectionnées ci-contre.

Pour faire valoir ce que de droit.

Signature de l'Adhérent :

En cas d'hospitalisation, l'attestation sur
l'honneur est à renouveler avant de reprendre
la pratique sportive.